

Le talisman !

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **24 (1886)**

Heft 41

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189448>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Le talisman !

Monsieur le rédacteur,

En lisant l'article intitulé : « A la tour d'Aï par Leysin », j'ai fait la réflexion que votre correspondant L. M., qui saisit si bien les faiblesses d'autrui et les décrit avec tant d'esprit, manque quelquefois d'à-propos dans les circonstances décisives.

Comme il frappe d'ailleurs d'estoe et de taille (sans faire grand mal, il est vrai) sur toutes les personnes qu'il a rencontrées dans sa course, j'ai voulu en avoir le cœur net, et suis allé aux renseignements.

M. L. M. s'est adressé, en effet, à deux personnes d'Aigle, pour avoir une idée exacte de la distance de cette ville à Leysin, — par les sentiers. Or, ces sentiers sont, dit-il, comme des toits d'église, parlant fort abrupts.

La malechance, qui commençait déjà pour notre grimpeur improvisé, voulut qu'il s'adressât à un homme très-aimable, mais qui pèse 105 kilos. Lorsqu'on a ce poids à transporter, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'on mette trois heures pour aller d'Aigle à Leysin, et qu'on croie avoir bien marché.

De là, un premier renseignement.

La seconde personne consultée affirme qu'elle va facilement à Leysin en deux heures : c'est un sujet de 65 kilos.

Nous savons que cette différence d'une heure entre deux appréciations a beaucoup frappé votre correspondant, qui a cru un moment à une mystification.

Or, il n'en est rien.

La preuve, il la donne lui-même, en disant que la caravane est arrivée à Leysin après deux heures et demie de marche. Comme les deux principaux sujets qui la composaient ne sont plus des jeunes gens et sont dotés d'un poids moyen, il en résulte que la déclaration des amis d'Aigle est corroborée par le plaignant lui-même.

Mais M. L. M. en a bien vu d'autres à Leysin. En lisant le récit de ses tribulations, de ses allées et venues, de ses cahots sans nombre, je l'ai pris en profonde pitié, et croyais entendre les petits volets montagnards frapper avec un bruit d'impatience qui semblait dire :

Laissez-nous la paix !

et le génie persifleur de la montagne chuchoter :

Que cherches-tu sur la terre étrangère,
 Pauvre Conteur perdu dans nos chemins !

Oui, perdu, et perdu par ta faute.

Toi qui as donné tant de gages d'affection filiale à la montagne, toi qui aimes si tendrement les Alpes, leurs mœurs, leur peuple, et leur langage, qu'astu fait pour qu'on ne te reconnaisse pas ?

Justement, tu n'as rien fait, et surtout rien dit. Un seul mot : « le Conteur », eut suffi pour te faire ouvrir la porte de la maison et celle du cellier. Un seul mot et la dame à la voix sèche eut reçu la caravane avec empressement, et de sa voix la plus harmonieuse.

Mais, dans le noir de la nuit, comment distinguer l'aurole du poète, la trainée lumineuse du penseur !

Quand lui-même oublie qu'il a un talisman infailible, et ne voit plus dans son imagination troublée qu'une ravissante jeune fille, aux jolis bras blancs, à la voix fraîche et claire !

(Un abonné du grand district.)

Notre abonné voudra bien nous permettre, en réponse, de lui poser quelques questions.

Est-il donc absolument nécessaire, pour être exactement renseigné sur les distances, de s'adresser à des gens qui n'ont pas le thorax, à des gens d'un tempérament à la Sarah Bernhard ? Ces distances dépendent-elles de l'ampleur de la taille ? Lirons-nous prochainement sur les poteaux indicateurs des inscriptions pareilles à celles-ci, par exemple :

Pour les obèses, 3 lieues ;

Pour les corpulences moyennes, 2 1/2 lieues ;

Pour les secs, 2 lieues ?

Maintenant, si les personnes qui sont favorisées d'un « talisman » peuvent seules se faire ouvrir les portes des montagnards, s'il faut nécessairement posséder un nom, une réputation quelconque pour obtenir un lit, voire même une botte de paille, que deviennent, je vous prie, les pauvres diables privés de talisman ?

Ce sont des hommes cependant, des hommes qui ont peut-être donné à la montagne autant de « gages d'affection filiale » que le Conteur, qui sentent au même degré les beautés alpestres.

Faut-il qu'ils couchent dans la rue, ceux-là, qu'ils se désaltèrent et se nourrissent de l'air du temps ?

M. Hurt-Binet disait que depuis 11 heures du soir on n'était plus responsable de ses paroles. Est-ce peut-être que, depuis 10 heures du soir, certaines

personnes ne seraient plus responsables de leur prochain ?

Cher abonné, vos arguments pèsent un peu moins, n'est-ce pas, que les deux gros citoyens d'Aigle auprès desquels nous nous sommes renseignés.

Cela dit, je n'en veux pas aux gens de Leysin, je ne leur voue pas de rancune. Le lendemain de nos déboires, alors que nous dominions ce village du haut de la tour d'Al, nous aurions pu le maudire, lui jeter un mauvais sort, à l'exemple de cette fée qui, repoussée durement par les bergers de Plan-Nevé, transforma ce beau pâturage en un champ de neige et de glace.

Eh bien, non, nous nous sommes simplement écrié, en regardant Leysin : Oh ! la la !

N'est-ce pas la preuve d'un bon caractère ?

Je termine en me permettant de formuler un simple vœu : C'est que chaque fois que le régent de cette localité aura quelque punition, quelque *pensum* à infliger à ses élèves, il choisisse pour cela la conjugaison du verbe *héberger*.

J'éberge,
Tu héberges,
Il héberge, etc.

Cela pourrait peut-être avoir une heureuse influence sur les générations futures.

L. M.

Nous empruntons au *Courrier de l'Europe* la charmante histoire qui va suivre, signée : Jean Gozal.

— Voyez-vous, — disait en matière de conclusion M. Boudinot, le gros charcutier de la rue Saint-Denis, en reconduisant jusqu'à la porte un de ses voisins qui était venu ce matin-là faire avec lui un bout de causette. — voyez-vous, mon cher, il faut dans le commerce savoir se contenter d'un tout petit bénéfice...

Il se rasseyait à son comptoir, lorsqu'un jeune garçon d'une douzaine d'années parut sur le seuil de la boutique.

Cet enfant avait un costume bizarre ; son corps disparaissait presque en entier sous une vieille tunique de collégien, beaucoup trop longue et couverte de taches, maintenue autour de la taille par des ficelles remplaçant les boutons depuis longtemps absents ; ses jambes étaient passées dans un pantalon en loques, autrefois gris-perle, et sa tête, aux cheveux ébouriffés, était coiffée d'un chapeau de feutre bossué et percé de trous. Il portait sous le bras un violon crasseux et un archet.

— Veux-tu bien t'en aller mendier autre part, polis-son ! lui cria le charcutier d'une voix rude.

— Non, signor, reprit le gamin entrant dans la boutique, *zè né* viens pas vous demander la *carita*, *zè* voudrais avoir *doué côtelettes di porco*.

— Deux côtelettes de porc ? Voilà, mon garçon, dit M. Boudinot, devenu subitement aimable.

Il saisit une longue fourchette en fer, la plongea dans une boîte de métal placée sur le comptoir et piqua les deux côtelettes demandées qu'il enveloppa dans un papier bien blanc.

— C'est quatre-vingts centimes, seize sous, fit-il en allongeant la main, mais toutefois sans livrer encore sa marchandise.

Le gamin fouilla dans ses poches, les retournant l'une après l'autre, en tira successivement un bout de cigare, une toupie, trois boutons de corne, un morceau de peigne, quatre ou cinq cartes à jouer noires de crasse, un

quignon de pain dur ; mais, hélas ! n'en sortit pas le plus petit sou.

Le charcutier attendait, hochant la tête et clignant l'œil d'un air déflant.

— *Che combinazione!* fit l'Italien, plongeant pour la centième fois ses mains dans ses poches ; *z'ai perdou mon arzent!*

— Tant pis pour toi, fit Boudinot. Tu peux t'en aller : pas d'argent, pas de côtelettes !

Le jeune Italien avait l'air désolé.

— Si *zè né* rapporte rien au *padre* pour son *dézeuner*, *zè* serai *battou*, signor. Gardez mon *instroumente*, *zè* vous rapporterai l'*arzent* avant *oune* heure.

Boudinot prit le violon, l'examina ; il lui parut bien valoir trente sous. Il se laissa attendrir et remit les deux côtelettes au gamin, qui s'en alla joyeux...

L'enfant était parti depuis dix minutes à peine, qu'un monsieur, mis à la dernière mode, ganté de frais, ayant l'air et les manières d'un parfait gentleman, entra chez le charcutier.

— Pardon, monsieur, fit-il avec un accent anglais assez prononcé, je me suis perdu dans votre quartier ; de quel côté dois-je aller pour retrouver les grands boulevards ?

Boudinot se leva avec empressement et donna, avec force explications, le renseignement demandé. Pendant qu'il parlait, l'étranger regardait curieusement le violon resté sur le comptoir.

— Oh ! fit-il en le prenant tout à coup dans ses mains, est-ce à vous cet instrument ?

— Non, monsieur ; un petit mendiant me l'a laissé en gage.

— Oh ! continua l'Anglais. Savez-vous où demeure ce petit mendiant ?

— Ma foi, non, monsieur ; il m'a dit qu'il reviendrait dans une heure le reprendre, en me rapportant les seize sous qu'il me doit.

— Oh ! c'est dommage, en vérité ! Cet instrument est tout à fait remarquable... C'est un *Guarnérius*... Pièce très rare !

— Un *Guarnérius* ? fit Boudinot.

— Oui : il est signé, reprit l'Anglais en montrant au charcutier à l'intérieur du violon et par l'une des *ouies*, une prétendue inscription : *Guarnérius, faciebat, 1720*.

— Je ne vois pas très bien, dit Boudinot, à qui la fameuse inscription parut être un zig-zag de poussière.

— Oh ! il n'y a pas à s'y tromper... Violon très rare, très curieux !... Je le paierai un bon prix. Vendez-le moi ?

— Impossible, monsieur, je vous répète qu'il ne m'appartient pas.

— Je vous en donne deux cents francs, trois cents... cinq cents... mille... quinze cents...

— Je regrette, monsieur, mais je ne puis faire l'affaire.

— Oh ! c'est dommage ! dit l'Anglais. Enfin, réfléchissez ; si vous vous décidez, venez me voir. Voici ma carte... Je vous le payerai deux mille francs... Adieu.

Il partit.

Toute l'après-midi, en regardant la carte de visite de l'Anglais, sur laquelle il lisait lord Nugget, hôtel Continental, le charcutier pensait que si le petit Italien n'était par revenu à six heures, il se laisserait peut-être bien tenter.

— *Buon giorno, signor*, voilà, vos seize sous.

— Ah ! c'est toi ? Il est cinq heures ; tu as mis le temps à revenir ! dit Boudinot d'un air grognon.

Mais, après une pause, il ajouta d'une voix plus aimable.

— Garde ton argent... Veux-tu me vendre ton violon ?

— Non, signor.

— Je t'en donnerai vingt francs.